

Extrait du site UGTG.org

url :Ã http://ugtg.org/spip.php?article323

# **Au CHU : Christian JOLIVIERE ankayÃ©, BÃ©atrice KOWALSKI dÃ©byÃ©IÃ©**

- ActualitÃ© -

Date de parution : 29 novembre 1999

Date de mise en ligne : dimanche 15 janvier 2006

Mis Ã jour le : jeudi 5 juin 2008

---

**UGTG.org**

---

Le 22 au 26 dÃ©cembre 2005, Ã© quelques jours de NoÃ©l, Madame BÃ©atrice KOWALSKI, directrice "W W" des Ressources Humaines du CHU, signait deux lettres de licenciement, et une lettre de mise Ã© pied de 8 jours Ã© lâEuros"encontre de 3 agents

[\[TravayÃ© a la santÃ©, sanblÃ© ! {JPEG}\]](#) Le 13 dÃ©cembre 2005, interpellÃ©e par la prÃ©sence des agents de la DRH, debout dans le couloir Ã© s'entretenir quelques temps avec les militants de l'UTS en visite, celle-ci vocifÃ©re, crie et intime l'ordre aux agents de reprendre leur service sans dÃ©lai et les menace de licenciement pour abandon de poste.

Ce ne sont lÃ© quelques faits et mÃ©faits les plus extravagants et excessifs du tout jeune sÃ©jour de BÃ©atrice KOWALSKI au CHU.

Combien d'agents se sont vus refuser le report ou la prise anticipÃ©e de leur congÃ© annuel ou ont Ã©tÃ© contrÃ©lÃ©s Ã© leur domicile lorsqu'ils sont en arrÃ©t pourtant pour cause dâEuros"Ã©puisement professionnel.

Mieux, la folie rÃ©pressive de KOWALSKY a atteint son paroxysme pendant la pÃ©riode des fÃ©tes. Plusieurs dizaines dâEuros"agents ont reÃ©su de la DRH des dÃ©cisions de retenues de plusieurs jours de traitement pour absence de service fait, sans qu'ils aient eu la possibilitÃ© de s'expliquer.

**La gestion des Ressources Humaines se confirme Ã©tre une gestion mesquine, policiÃ©re et rÃ©pressive, et, nous le savons tous, ce type de gestion gÃ©nÃ©re parfois la fuite, d'autres fois la dÃ©mission ou la peur, mais souvent la rÃ©volte.**

## Ki moun ki KOWALSKI ?

DRH au CHU depuis octobre 2005, elle vient de l'Education Nationale de la RÃ©union aprÃ©s avoir Ã©tÃ© directrice Adjoint Ã© Cayenne, chargÃ©e de la Formation.

**En somme, une pure coloniale qui ne peut vivre quâEuros"en Outre-Mer.**

Elle se prÃ©sente comme "femme d'engagement, de dossier, respectueuse des rÃ©glementations, des reprÃ©sentants du personnel et des institutions". Elle se dit fiÃ©re d'exercer dans la Fonction Publique HospitaliÃ©re.

Elle s'Ã©tonnait lors de notre premiÃ©re entrevue, le 27 octobre 2005 de la quantitÃ© d'agents contractuels sur emploi vacant, des retards dans la carriÃ©re des agents administratif, et nous invitait Ã© la concertation.

## Ka ki fÃ© KOWALSKI dijonktÃ© ?

Ce ne peut Ã©tre la surcharge de travail, elle vient d'arriver et est souvent absente.

Ce ne sont pas non plus les agents de la DRH, ils sont encore sous le choc de la pÃ©riode NAVY.

**Ce ne peut Ãªtre que l'incompÃ©tence accentuÃ©e par la ligne politique de la gestion JOLIVIERE : mentons, bluffons, menaÃ§ons, ne laissons nul service sans vigie rÃ©pressive, sans cadre apeurÃ© et domestiquÃ©, sans personnel Ã©puisÃ© moralement et physiquement, mieux nous le ferons, plus longtemps nous sÃ©vrons au CHU.**

Comment expliquer autrement le licenciement d'Ã©un jeune de la BAM et la mise Ã© pied de 8 jours d'Ã©un autre, au motif qu'Ã©ils ont menacÃ© THEOPHILE, leur cadre lors d'Ã©une vive discussion sur le calendrier 2006 de dÃ©part en congÃ©.

**Ces jeunes au contrat prÃ©caire depuis 6 ans n'Ã©ont pas eu la possibilitÃ© de se dÃ©fendre ; les reprÃ©sentants du personnel qui les accompagnaient, ont Ã©tÃ© interdits de parole.**

Pourquoi le contrat de Madame **M. NICOLE**, prÃ©vu pour 2 mois a-t-il Ã©tÃ© interrompu au bout du 1er mois, sans information prÃ©alable, sans explication, sans indemnisation pour 12 jours plus tard, suite Ã© notre intervention, la rappeler pour la poursuivre ?

Sur quelle rÃ©glementation **KOWALSKI** s'Ã©est-elle appuyÃ©e pour rÃ©quisitionner les agents de la dermato en prÃ©avis de grÃ©ve avant tout nÃ©gociation avec l'Ã©UTS-UGTG sur le service minimum ?

**Pourquoi menacer les agents de la DRH de licenciement pour abandon de poste alors qu'Ã©ils sont en posteÃ© ?**

Pourquoi notre camarade **R. SABLON-PELAGE** qui a bÃ©nÃ©ficiÃ© de 3 ans de formation pour accÃ©der au grade d'Assistant socio-Ã©ducatif n'a-t-elle pas Ã©tÃ© retenue lors du dernier concours sur titre alors que le CHU dispose de 2 postes vacants et seule une contractuelle a Ã©tÃ© retenue ?

**Comment un psychologue du personnel peut-il Ãªtre recrutÃ© sans publication de poste vacant, sans appel Ã© candidature ?!**

Sinon parÃ©l'Ã©incompÃ©tenceÃ© et l'arbitraire caractÃ©ristiques, d'Ã©sormais, de la gestion JoliviÃ©rienne.

**Camarades, travailleurs du CHU, nous l'avons dit dans notre dernier Bay La Vwa : nou ankayÃ© Ã© byen ankayÃ© !**

Il convient que, fermement, fiÃ©remment, que nous nous dÃ©cidions Ã© d'Ã©zankayÃ© le CHU de ces errements et incompÃ©tences Ã©.

**C'est d'Ã©sormais notre responsabilitÃ© individuelle et collective.**

**Ansam nou ka litÃ©, ansam nou kÃ© gannyÃ© !!!**

La section UTS-UGTG du CHU

P-Ã©-P, le 16/01/06